

DEMANDE D'AUTORISATION POUR LA PARTICIPATION D'UN INTERVENANT EXTERIEUR

Circonscription							
<input type="checkbox"/> ASH	<input type="checkbox"/> AUX 1	<input type="checkbox"/> AUX 2	<input type="checkbox"/> AUX 3	<input type="checkbox"/> JCY	<input type="checkbox"/> AVALLON	<input type="checkbox"/> SENS 1	<input type="checkbox"/> SENS 2

<i>Coordonnées de l'école (tampon)</i>

Intitulé du projet :

Domaine(s) : EPS Arts visuels Education musicale Sciences Autre :

INTERVENANTS				
NOM	Prénom	Qualification/ Diplôme	N° de carte professionnelle (intervention EPS)	Date d'expiration de la carte

⇒ Fournir une copie RECTO / VERSO de la carte professionnelle en cours de validité délivrée par le Préfet équivalent à l'agrément

Classe(s)	Effectifs	Enseignant(s)	Signature(s)

➤ **Dates, horaires et déplacement**

Début de l'action	Fin de l'action	Nombre de séances	Jours de la séance	Horaires des séances	Lieu de l'action Si activité hors école préciser mode de déplacement et horaires

<p>Autorisation d'intervention du directeur</p> <p>Je soussigné(e), directeur(trice), de l'école mentionnée ci-dessus, autorise la(les) personne(s) désignée(s) ci-dessus à participer aux activités du projet pédagogique, et atteste avoir vérifié qu'elle(s) est (sont) couverte(s) par une assurance en responsabilité civile et individuelle accidents.</p> <p>Par ailleurs pour les interventions relevant de l'EPS, j'atteste avoir vérifié la détention d'une <u>carte professionnelle en cours de validité</u>.</p>	Date et signature
<p>VISA de l'inspecteur de circonscription</p>	Date et signature

Si l'intervenant n'est pas agréé, une demande devra être formulée en utilisant les formulaires de convention et d'agrément disponibles sur le site <http://eps89.ac-dijon.fr/?Les-intervenants-externes-en-eps>